

**MAIRIE de SAINT-JULIEN-LE-MONTAGNIER****COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 16 octobre 2015 à 21h.**

Présents : Emmanuel HUGOU, Arlette RUIZ, Françoise GILLET, Francis MARUZZOLO, Sandrine FANGUIAIRE, Maurice MATHIEU, Eric GILLET, Christel DE LONGUEVERGNES, Alain THOUROUDE, Nadia FRATICELLI, Jean Marcel VEGLER.

Absents : Karine OZIEL-MALKA, Jacques CHAIX, Caroline LECLERC, Sylvie CAVALLARO, Laurent ETIENNE, Michel PARME, Martine BREMOND, Nicolas BERNE.

Ouverture de la séance à 21 h 15.

1. **Nomination d'un secrétaire de séance :**

S.FANGUIAIRE est nommée secrétaire de séance.

2. **Procurations :**

6 procurations ont été remises :
Karine OZIEL-MALKA à Jean Marcel VEGLER
Jacques CHAIX à Arlette RUIZ
Caroline LECLERC à Emmanuel HUGOU
Laurent ETIENNE à Sandrine FANGUIAIRE
Sylvie CAVALLARO à Alain THOUROUDE
Michel PARME à Nadia FRATICELLI

3. **Approbation du compte-rendu du dernier Conseil Municipal :**

Monsieur le Maire demande s'il y a des remarques sur le dernier compte rendu.

Accord à la majorité : 4 voix CONTRE et 15 POUR

4. **Choix de l'entreprise : « marché Parc de stationnement »**

Monsieur le Maire demande d'ajourner la décision pour le choix de l'entreprise pour la création d'un parc de stationnement route du lac. Le groupe travail ne s'étant pas réuni au préalable faute de disponibilité des participants.

Accord à l'unanimité

5. **Choix de l'entreprise : « Livraison repas cantine » :**

Analyse des offres avec l'option Location du four.

Date limite des dépôts des candidatures le 02/10/2015 : 2 candidats : ODEL EVASION et PROVENCE DELICES.

ODEL EVASION se situe au Logis du Pin et présente l'offre la plus chère. L'entreprise peut être qualifiée de taille industrielle. Note obtenue pour le prix : 19.3.

PROVENCE DELICES se situe sur RIANES et présente l'offre la moins chère. L'entreprise peut être qualifiée de traditionnelle artisanale. Note obtenue pour le prix : 20

Cependant nous restons vigilants sur l'agrément de PROVENCE DELICES. Il est actuellement sous un régime dérogatoire pour 400 repas /semaine. Il est en attente d'un agrément conditionnel qui lui sera délivré suite au passage de la DDPP la semaine 43.

Madame Nadia FRATICELLEI fait remarquer que PROVENCE DELICES n'aurait pas dû répondre à cet appel d'offres car son agrément n'est pas définitif.

Monsieur le Maire indique que la traçabilité est très convenable, son agrément est en cours d'évolution, il n'est pas possible d'attendre l'agrément de PROVENCE DELICES pour se prononcer, cela pourrait être assimilé à du favoritisme. En tout état de cause cette situation n'est pas de nature à compromettre la légalité de la candidature.

Four 20 étages pour Provence Délices (en cours d'acquisition) contre four 10 étages ODEL Evasion.

Acquisition d'un véhicule en cours pour livraison d'ODEL.

Note définitive :

Organisme	Qualité	Prix	Traçabilité	Réactivité	Références	Animations	Pondération générale
Provence Délices	27	20	11	73	7	8	86
ODEL Evasion	24	19,31	14	10	7	5	79,3

Vote : 4 CONTRE (uniquement pour le manque d'agrément définitif) – 13 POUR.

6. **Indemnité Trésorière de RIANS**

Accord à l'unanimité

7. **Convention Calade – Association du Vieux Village :**

Présentation de la convention tripartite entre Alpes de Lumière, l'association du Vieux Village et la Commune pour la restauration de la calade « Aire de Gourdane ».

Accord à l'unanimité

8. **Décision modificative du Budget Général**

Proposition d'une décision modificative pour l'équilibre des écritures comptables du prêt réalisé pour les travaux d'extension de la maison de retraite sollicité par la trésorière.

OPERATION REELLES/€	OPERATIONS D'ORDRE/€
D – 166 – 2 500 000.00	D – 166/041 – 141 401.49
R – 166 – 2 500 000.00	R – 1641/041 – 141 401.49

Vote : 4 CONTRE – 13 POUR

9. **Divers**

Réajustement transport scolaire depuis le début d'année, situation consolidée à ce jour.

La gare routière est pratiquement terminée, reste à finaliser l'abri bus.

Ramassage des déchets au bord des routes le 15 novembre 2015.

Début des travaux Parking St Eloi début de semaine prochaine + pose des premiers conteneurs semi-enterrés.

Rappel de la cérémonie du 11 novembre prochain.

Salon du champignon les 24 et 25 octobre 2015.

Ce jour visite de M.Olivier AUDIBERT TROIN, député de la circonscription.

Mise en service de la ligne Vinon/Manosque au 02/11/2015 pour les lycées.

Départ retraite de Serge COUSIN à programmer.

Travaux du Pont de la Mouroye, suivant devis ils s'élèveraient aux alentours de 25 000 €

Le calendrier des lotos des associations sera diffusé prochainement.

Il est 22 h 50, la séance est levée.

FIN DE SEANCE

Le Maire,
E. Hugou

